

Décision portant nomination de M. Frederick PESQUEIRA aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR 7154 intitulée Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) au CNRS ;

Vu la décision n° 08A012DSI du 19 décembre 2008 portant renouvellement de l'unité mixte n°7154 intitulée IPGP et dont le directeur est M. Claude JAUPART ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 15 mai 2012 ;

Considérant que M. Frederick PESQUEIRA a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par Frédérique MAZE-CORADIN du 19 au 21 septembre 2012 et du 17 au 19 octobre 2012,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Frederick PESQUEIRA, TCN, est nommé(e) aux fonctions d'assistant(e) de prévention au sein de l'unité mixte n°7154, intitulée IPGP, à compter du 15 octobre 2012.

M. Frederick PESQUEIRA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, M. Frederick PESQUEIRA est placé(e) directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 novembre 2012

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Le directeur de l'unité
Claude JAUPART

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du directeur de l'IPGP (ou de son délégataire)